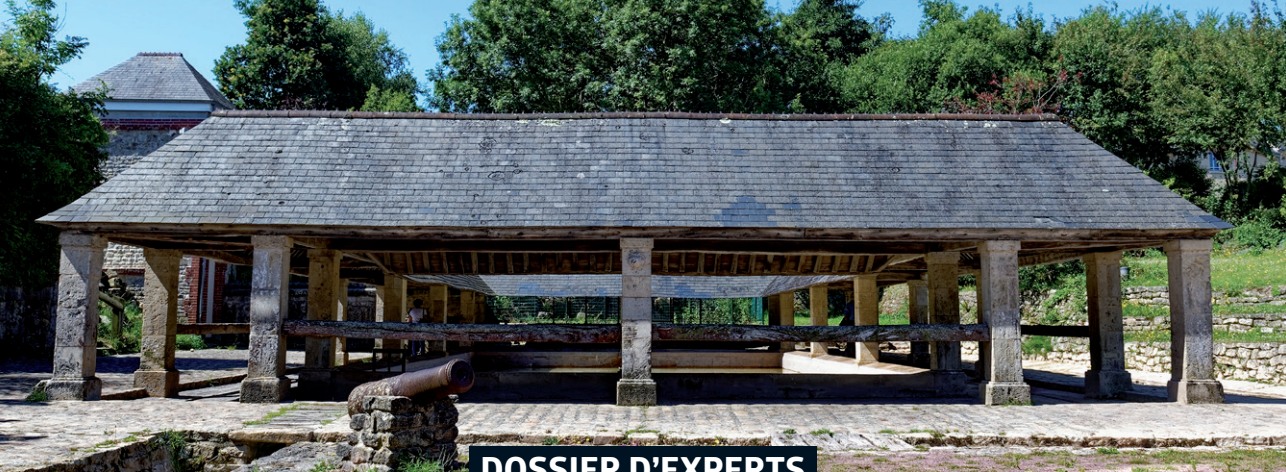




DOSSIER D'EXPERTS

2^e édition

CULTURE, ANIMATION ET PATRIMOINE

Valoriser et animer le patrimoine de proximité

Guide méthodologique

Philippe Barthélemy

Directeur des études d'ARTES

territorial éditions

Valoriser et animer le patrimoine de proximité

Guide méthodologique

Le patrimoine de proximité est la richesse culturelle première de nos territoires. Notre pays et ses terroirs sont aussi des espaces où se racontent des histoires, celles du quotidien d'un passé plus ou moins lointain, celles du rapport des populations à leur environnement naturel, celles des relations à leurs propres vies et à leur imaginaire. L'ensemble de ces éléments constitue un patrimoine du quotidien, de la proximité. Nous le côtoyons, nous le voyons, nous le vivons et ses représentations, ses bruits, ses odeurs et ses mots s'imprègnent imperceptiblement en nous. Plus que tout autre, ce patrimoine doit être identifié, distingué pour être valorisé et animé car souvent, sa proximité l'a rendu invisible à nos regards conscients.

Le concept de patrimoine de proximité implique des initiatives et des actions locales, relevant des responsabilités des collectivités territoriales et des associations. Ce guide méthodologique, véritable manuel professionnel, aspire à offrir aux acteurs de terrain un cadre logique, une méthode et des arguments pour aborder de manière structurée leur patrimoine de proximité, et convaincre leurs concitoyens, leur hiérarchie, leurs collègues, leurs potentiels interlocuteurs et partenaires extérieurs, qu'ils soient publics ou privés. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, la valorisation du patrimoine de proximité est un ressort indispensable et parfois ultime pour nombre de territoires. Ce mode d'aménagement et de développement local est durable et respectueux du cadre de vie des populations.

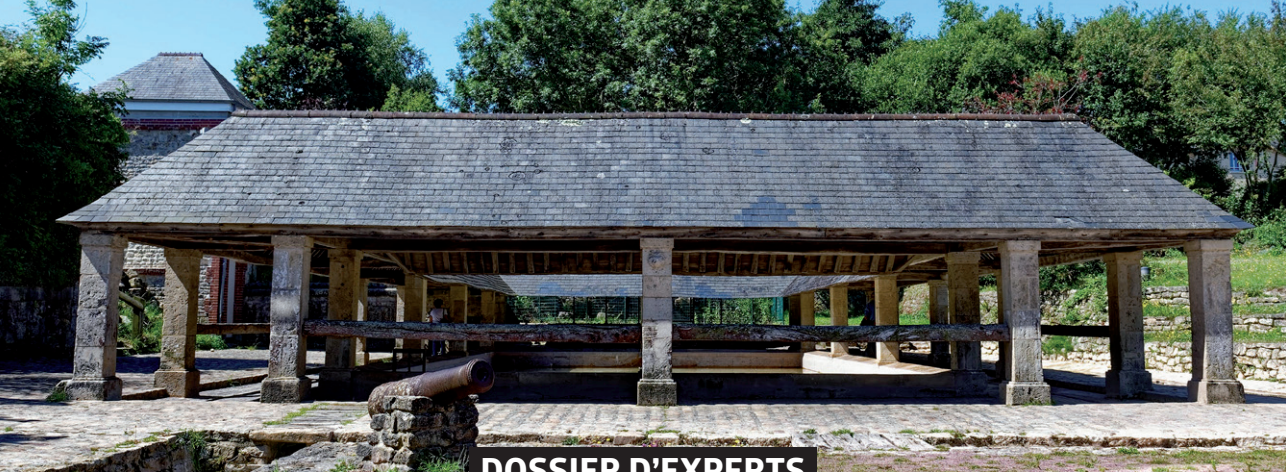


Philippe Barthélemy accompagne des opérateurs culturels dans leur stratégie de recherche de financements et dispense son enseignement à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (M2 Pro.) et l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (M2 Pro.). Ancien directeur de services culturels de collectivités territoriales, il a également été directeur de plusieurs associations gestionnaires d'équipements culturels liés à la valorisation du patrimoine de proximité.

boutique.territorial.fr

ISSN : 1623-8869 – ISBN : 978-2-8186-2169-1

territorial éditions



DOSSIER D'EXPERTS

2^e édition

CULTURE, ANIMATION ET PATRIMOINE

Valoriser et animer le patrimoine de proximité

Guide méthodologique

Philippe Barthélemy

Directeur des études d'ARTES

territorial éditions

CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél.: 04 76 65 87 17 - Référence TDE 838A

Retrouvez tous nos ouvrages sur boutique.territorial.fr

**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail** à :
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.

Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur:

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur
de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations
de reproduction et indiquons systématiquement
les sources des schémas, images, tableaux, etc.

Pour toute demande de modification, mise à jour
ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage,
merci de contacter les éditions Territorial.



Il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement
la présente publication
sans autorisation du
Centre Français d'exploitation
du droit de Copie.

CFC

20, rue des Grands-Augustins
75006 Paris.
Tél. : 01 44 07 47 70



© Territorial, Voiron

ISBN: 978-2-8186-2169-1

ISBN version numérique: 978-2-8186-2170-7

Imprimé par Reprotechnic, à Bourgoin-Jallieu (38) - Janvier 2024

Dépôt légal à parution

Sommaire

Préface.....	p.5
Propos liminaires	p.7

Partie 1

Convaincre de la pertinence du patrimoine de proximité comme outil de développement territorial

Chapitre I

Le patrimoine de proximité : définition et formes	p.11
A - Le patrimoine de proximité	p.11
B - L'évolution des champs patrimoniaux	p.13
1. Le patrimoine médiéval monumental.....	p.14
2. Le patrimoine ethnologique.....	p.19
3. Le patrimoine des métiers.....	p.19
4. Le patrimoine fluvio-maritime.....	p.20
5. Le patrimoine industriel	p.21
6. Le patrimoine des idées.....	p.22
7. Le patrimoine paysager	p.23
8. Le patrimoine médiéval de proximité	p.23

Chapitre II

Projet de territoire et patrimoine de proximité : méthodologie	p.27
A - Qui convaincre ?.....	p.27
B - La démarche méthodologique	p.27

Chapitre III

Argumentaire : les enjeux économiques, sociaux et citoyens	p.29
A - Le patrimoine, un acteur du développement durable	p.29
B - Patrimoine, territoires urbains et citoyenneté	p.30

Chapitre IV

Argumentaire : un domaine culturel qui plaît aux publics p.33

A - Patrimoine, tourisme et loisirs de proximité p.33

B - L'évolution des publics : patrimoine et histoire p.35

C - Une pratique culturelle plébiscitée p.36

Chapitre V

Argumentaire : le maillage du territoire p.39

A - Centre de profit ou pôle d'attractivité ? p.39

B - Faire venir, faire rester, faire consommer et faire p.40

1. Faire venir p.40

2. Faire rester p.40

3. Faire consommer p.40

4. Faire revenir p.40

C - La logique écomuséale p.41

1. Espace de valorisation du patrimoine local pour la population et par la population p.41

2. Outil d'aménagement et d'animation de l'espace territorial p.41

Partie 2

Animer le territoire avec le patrimoine de proximité

Chapitre I

Méthode : déterminer les ressources du territoire p.45

A - Reconnaître le patrimoine de proximité : observations et préconisations p.45

B - Déterminer la « marque » du territoire p.49

Chapitre II

Méthode : préconiser les modes raisonnables de médiation du patrimoine p.57

A - L'exposition, axe central du maillage du territoire p.57

B - Les options d'animation du patrimoine local p.58

Chapitre III

Méthode : le modèle économique du patrimoine de proximité p.59

A - La programmation culturelle annuelle, clef d'une attractivité réussie p.59

B - Quel(s) opérateur(s) ? Les choix juridiques p.61

C - Les préfinancements à solliciter p.63

1. Les subventions p.63

2. Le mécénat p.98

D - Les recettes d'exploitation p.106

Préface

Arrivée depuis peu dans une petite ville de province et sensible au patrimoine de proximité, je me suis interrogée sur le potentiel culturel du lieu et sa mise en valeur par une collectivité territoriale éloignée de toute grosse agglomération urbaine tentaculaire.

Mon penchant de conservateur du patrimoine m'a d'abord orientée vers l'église dotée d'un tympan remarquable, lequel a été exploité à des fins touristiques comme les autres bâtiments (lavoir, moulin, fondations d'anciennes structures seigneuriales ou défensives), selon les bonnes traditions françaises de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti.

Qu'en était-il cependant de la prise en compte d'un éventuel patrimoine non bâti, voire immatériel¹ ? Là, le défrichement n'avait guère été amorcé malgré une médiathèque municipale et des archives départementales bien documentées. Que devait-on créer alors pour faire valoir l'identité culturelle d'une petite ville, avec son histoire, ses traditions, ses savoir-faire ? L'activité industrielle et artisanale locale, même éteinte, peut fournir un excellent matériau, comme les traditions orales, évocations de personnages célèbres, animaux de légende, cultes et pratiques locales. La création d'événementiels comme les festivals, les foires, les expressions artistiques, notamment organisés à une date anniversaire, constitue enfin un infini terreau de manifestations. La liste n'est pas close, et chaque collectivité saura dénicher ses propres richesses.

Une fois ce patrimoine détecté, encore faudra-t-il procéder avec méthode. Par une enquête dans un premier temps, collecte et compilation de tous les éléments identifiables, laquelle sera suivie par un archivage soigneux de la bonne conservation des documents matériels, visuels et sonores. Les universités régionales et les archives départementales sont particulièrement compétentes pour la recherche, l'archivage et la restitution au public de la partie documentaire de cette opération. Forte de ces ressources exploitables, la commune pourra alors assurer les animations pour la mise en valeur de son patrimoine auprès des habitants, des centres d'enseignement et des visiteurs.

Catherine Vaudour

Conservateur en chef du patrimoine

« Quand les Français se retournent vers leur passé, il faut toujours craindre la passion qu'ils mettent à le célébrer, pour en éviter l'inventaire. »

François Furet

1. Unesco, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003.

Propos liminaires

Le patrimoine de proximité, élément constitutif de notre quotidien, partie intégrante de notre champ visuel et de notre paysage mental, constitue la richesse culturelle première de nos territoires. Les ébauches de définition de ce domaine sont souvent confrontées à une orthodoxie patrimoniale limitant ses manifestations au patrimoine vernaculaire. Certes, ce dernier est riche et souvent fondateur dans l'explication d'un territoire, car la France est une terre marquée par la richesse de l'histoire. Notre pays et ses terroirs sont aussi des espaces où se racontent des histoires, celles du quotidien d'un passé plus ou moins lointain, celles du rapport des populations à leur environnement naturel, celles des relations à leurs propres vies et à leur imaginaire. L'ensemble de ces éléments constitue un patrimoine du quotidien, un patrimoine de la proximité. À la grande différence du patrimoine monumental, héritage commun de la nation voulu par Henri Grégoire² dès 1794, immédiatement identifiable par nos acquis culturels partagés et souvent valorisés de longue date, le patrimoine de proximité est sensible. Nous le côtoyons, nous le voyons, nous le pratiquons, nous le touchons, nous le vivons et ses représentations, ses bruits, ses odeurs et ses mots s'inscrivent en nous imperceptiblement. Plus que tout autre, celui-ci a besoin d'être identifié, d'être distingué, d'être compris pour être valorisé et animé, car souvent l'essence même de sa proximité l'a rendu, au fil du temps, invisible à nos regards conscients.

André Malraux disait que « *la culture nous apparaît d'abord comme la connaissance de ce qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers* ». La culture et le patrimoine ne se limitent donc pas à ce que nous qualifions arbitrairement, en fonction du moment, de beau et de grand. La culture, c'est aussi une friche industrielle, un paysage urbain, une mémoire collective, des mots pour désigner une pratique ou un lieu, une fête de village ou de quartier, un nom propre, un conte, une légende ou une chanson.

Dans notre monde globalisé, dans notre espace mondialisé, la proximité est devenue un souhait, une espérance, un besoin. On exige, on souhaite, on espère, on parle, de commerces *de proximité*, d'une agriculture *de proximité*, de services publics *de proximité*, on fête ses voisins donc sa propre proximité, on attend de ses élus tout naturellement... de la proximité. Voilà ce paradoxe d'une proximité plébiscitée à l'heure de la mondialisation, comme si nous avions peur de nous perdre dans un monde trop vaste, trop uniforme et trop anonyme alors que la proximité est porteuse de valeurs positives et rassurantes.

2. Henri Jean-Baptiste Grégoire (1750-1831), alias l'abbé Grégoire, député à l'origine de la prise de conscience patrimoniale.

Le patrimoine de proximité est donc une réalité, une évidence affirmée et proclamée. C'est aussi une nécessité de l'animer et de le valoriser. Il est à la fois un but et un moyen. Le patrimoine de proximité nous est souvent présenté comme un outil de développement culturel et un vecteur de développement économique et durable. Ce sont là des évidences que tous acceptent et partagent. Doit-on seulement se limiter à cette approche classique, voire convenue, alors que nombre de nos territoires souffrent ? Certes, la valorisation et l'animation de ce patrimoine de notre quotidien ne sont pas le remède universel et miraculeux apte par sa seule action à soulager les maux de la « France périphérique » si bien décrite par le géographe Christophe Guilluy³ ; valoriser et animer le patrimoine de proximité peut cependant être considéré comme un recours curatif à part entière et complémentaire à d'autres pansements. S'il est certain qu'il est un acteur de la culture et du développement local, il faut aussi lui reconnaître des vertus dans les domaines du social, du sociétal, de l'intégration, des relations intergénérationnelles, du vivre ensemble et du cadre de vie.

Qui dit patrimoine de proximité, dit initiatives et actions locales qui sont les missions des collectivités territoriales et des associations, relais de ces dernières. Dans l'immense majorité de nos collectivités, à défaut de services spécialisés, élus et agents sont en première ligne pour mettre en place des actions cohérentes et raisonnables de valorisation et d'animation du patrimoine. Ils sont les plus aptes à mener ces réflexions du fait de leur proximité territoriale et humaine.

Il y a une littérature abondante sur le patrimoine en général, abordant l'histoire ou l'esthétique. Ces livres sont très instructifs et leur lecture est souvent un plaisir pour l'esprit. Le présent ouvrage se distingue par sa différence. C'est un guide méthodologique, un manuel professionnel, qui a pour ambition de fournir aux acteurs de terrain un cadre logique, une méthode et un ensemble d'arguments pour aborder leur patrimoine de proximité de manière structurée et efficace afin d'être en mesure de convaincre leurs concitoyens, leur éventuelle hiérarchie, leurs collègues et leurs potentiels interlocuteurs et partenaires extérieurs qu'ils soient publics ou privés.

3. Christophe Guilluy, *La France périphérique – Comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, 2014.

Partie 1

Convaincre de la pertinence du patrimoine de proximité comme outil de développement territorial

Chapitre I

Le patrimoine de proximité : définition et formes

A - Le patrimoine de proximité

Il existe de nombreuses définitions ou plutôt des variantes de l'interprétation du patrimoine de proximité. Une chose se définit d'abord par son contraire : le patrimoine monumental.

Ce dernier est celui que le public connaît le mieux. Tout d'abord parce qu'il fut le premier à être distingué et valorisé en tant que patrimoine, c'est celui que nous identifions immédiatement grâce à notre culture et notre éducation communes. Bien entendu, sa monumentalité nous semble d'abord liée à son importance matérielle : ce sont des châteaux, des cathédrales, d'imposants bâtiments civils. À côté de cette architecture, qu'elle soit civile, religieuse ou militaire, il convient d'ajouter une monumentalité de l'immatériel. Une idée, un concept, un mouvement de pensée, un champ esthétique, peuvent eux aussi relever du patrimoine monumental parce que nous les connaissons, parce qu'ils font partie des piliers de notre connaissance érigés par notre système éducatif et notre environnement culturel. Qui s'interroge sur sa dénomination en voyant la tour Eiffel ? Qui s'interroge en voyant le château de Versailles ou encore Notre-Dame de Paris ? Ce patrimoine monumental a cependant une particularité, bien qu'il soit partagé dans sa perception, les raisons profondes de cette dernière peuvent être différentes. À Paris, l'arc de Triomphe fait partie de ces éléments patrimoniaux qui ne suscitent aucune interrogation et auxquels on attribue directement un nom. Cependant, si cette monumentalité patrimoniale est partagée, est-ce toujours pour les mêmes raisons ? Pour nous Français, mais au-delà pour les autres peuples des nations qui partagent notre socle de connaissances et qui ont eu une histoire commune avec la nôtre, l'arc de Triomphe est attaché immédiatement par une espèce de réaction pavlovienne à la Première et à la Seconde Guerre mondiale. C'est là que se trouve le tombeau du soldat inconnu qui, par son anonymat, devient universel à notre communauté culturelle, c'est là que furent organisés les défilés de la victoire des deux grands conflits mondiaux, c'est là que depuis notre enfance, grâce aux outils de communication moderne, nous voyons débiter le défilé du 14 Juillet et se dérouler les manifestations commémoratives célébrant le 11 Novembre 1918 et le 8 Mai 1945. Il est donc évident que pour les Français et pour nombre de peuples des ex-colonies françaises, ce lieu est naturellement lié aux périodes de 1914-1918 et 1939-1945.

Qu'en est-il du visiteur venant des Amériques, d'Asie ou d'Océanie, qui pourtant voit en l'Arc de Triomphe un des sites monumentaux majeurs de Paris ? Leur perception de la monumentalité n'est donc pas la même puisque nous ne partageons avec eux ni un système éducatif ni un roman historique commun. Pour ces visiteurs, l'arc de Triomphe est d'abord une trace de la période napoléonienne ; d'ailleurs à l'issue de leurs visites, ils se dirigent naturellement vers l'hôtel national des Invalides non pour visiter les musées qu'il accueille, mais pour découvrir le tombeau de Napoléon 1^{er} en l'église Saint-Louis des Invalides transformée en crypte digne des empereurs romains par la volonté politique du roi Louis-Philippe 1^{er}⁴. Si nous Français avons été contraints d'oublier, voire de chasser de notre esprit pendant longtemps l'épopée napoléonienne par crainte de l'instrumentalisation politique du recours populiste et fantasmatique à l'homme providentiel, dans nombre de pays, y compris parmi ceux qui eurent à subir ses interventions, Napoléon 1^{er} est considéré comme un des plus illustres Français de l'histoire.

Cet exemple est symptomatique d'une reconnaissance commune d'un patrimoine monumental, mais pour des raisons différentes. Si le patrimoine monumental semble évident puisqu'immédiatement reconnaissable et identifiable, le patrimoine de proximité est au contraire invisible à nos premiers regards.

Ce patrimoine de la proximité est celui que nous voyons tous les jours sans véritablement le voir, car il fait partie de notre quotidien, de notre paysage intime. Celui-ci, pour être reconnu en tant que patrimoine, doit faire l'objet d'un processus d'identification puis de valorisation et d'animation. Seuls ces éclairages lui donneront aux yeux du public son identité patrimoniale.

Ainsi défini, le champ du patrimoine de proximité est vaste et ouvert. Certes sa base est le patrimoine vernaculaire⁵, ce petit bâti constitué de cette architecture du coin de la rue ou du bord du chemin : puits, lavoirs, colombiers, granges, fours à pain et autres bâtiments traditionnels aux fonctions communautaires. Les éléments que nous venons de citer sont tout particulièrement riches en France. Notre histoire – l'étendue de notre territoire et l'importance quantitative de nos 35 357 communes⁶ qui furent jadis des communautés villageoises et encore bien avant des paroisses – a favorisé, malgré les destructions, fruits des outrages du temps ou de l'action malheureuse de l'homme, une ressource abondante et de qualité. Il nous faut cependant élargir le patrimoine de proximité, au-delà de son cadre architectural habituel, à des éléments immatériels qui en sont souvent les compléments et qui partagent la même richesse qualitative et quantitative. Ce quotidien invisible, celui du mot, celui du symbole taillé dans la pierre ou peint sur un mur, celui du son, d'un conte ou d'une chanson, est omniprésent et constitue une richesse patrimoniale retraçant et expliquant le quotidien. Ces éléments constitutifs sont la toponymie⁷ des villages, des quartiers, des rues, l'héraldique des territoires, les traditions festives, profanes ou religieuses, les contes et légendes, les musiques et les chansons, les paysages qu'ils soient ruraux ou urbains, les produits du terroir et leurs transformations...

4. Dix-neuf ans après la mort de Napoléon le 5 mai 1821 sur l'île de Sainte-Hélène, Louis-Philippe obtint le rapatriement du corps de l'empereur déchu. Il fut enterré aux Invalides dans un tombeau conçu par l'architecte Louis Visconti et achevé en 1861.

5. Souvent appelé « petit patrimoine », il désigne l'ensemble des constructions à usage fonctionnel et liées à la vie quotidienne dans le passé.

6. Au 1^{er} janvier 2018.

7. Étude des noms de lieux et de leur étymologie.

Tout cela constitue au même titre qu'un bâtiment un marqueur patrimonial et souvent un instantané d'un quotidien passé dont nous avons hérité et que nous sommes friands de découvrir et d'appréhender.

B - L'évolution des champs patrimoniaux

Le patrimoine n'est pas singulier, il est pluriel. Il existe des patrimoines qui se répartissent en différentes catégories. Pour le porteur de projet qui veut développer son territoire en utilisant cette ressource durable, il est essentiel d'établir une typologie qui correspond à des thématiques, mais aussi à une approche de marketing culturel.

Le patrimoine culturel se définit comme ce qui vient de nos pères. On doit élargir cette première et simple définition au concept de patrimoine qui englobe le legs des générations de femmes précédentes. Le terme utilisé en anglais est sans ambiguïté : *heritage*. L'intérêt pour le patrimoine est relativement récent à l'échelle de l'histoire des civilisations. Malgré quelques précurseurs, donneurs d'alerte, courageux, mais seuls, il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle pour voir apparaître une vraie prise de conscience. Avant cette période fondatrice, les biens du passé sont négligés, ils ne sont pas pris en compte. Au nom du principe selon lequel le neuf doit remplacer l'ancien, des éléments du passé on fait volontiers table rase. Parce que les goûts changent, parce que la mode est un phénomène en perpétuelle évolution, on détruit allègrement ce qui ne fait plus partie du beau. L'époque des Lumières n'échappe pas à ce principe. Au mieux trouve-t-on aux traces du passé un attrait fonctionnel. Nombre de monuments ont été considérés au fil du temps comme des ressources pratiques et facilement accessibles à des matériaux utiles pour la construction de nouveaux bâtiments. Du plus grand au plus petit, du plus glorieux au plus commun, ces bâtiments ont été inexorablement déconstruits afin d'en faire de véritables carrières à ciel ouvert où le bloc de pierre avait l'avantage d'être déjà taillé, d'être proche des sites de construction et souvent, avantage ultime, d'être gratuit. Ainsi le plus fameux des bâtiments de l'Antiquité, gloire de la Rome des empereurs, ne put échapper à ce funeste destin : le Colisée⁸ construit par Titus et inauguré en l'an 80 fut pillé, démonté, dès la fin de l'Empire romain et jusqu'à la période moderne, pour fournir les pierres de la nouvelle ville de Rome et de ses plus beaux palais de la Renaissance. De ce monument aujourd'hui si visité il ne reste plus qu'un squelette, certes grandiose, mais qui n'est que l'ombre du monument originel. Nombreux sont les exemples de ces chefs-d'œuvre du patrimoine monumental détruit, dépouillé ou déconstruit au fil des époques. Nous le savons, nous en avons les preuves, car ce sont des monuments de premier ordre. Même si nous l'avons oublié, ils furent encore plus nombreux ces bâtiments du quotidien, de la proximité, à être détruits, à être instrumentalisés en carrières de pierres. À la veille du XIX^e siècle, l'Europe et la France connaissent des soubresauts politiques qui vont faire du patrimoine et de sa préservation, donc de sa prise en compte, une urgence et une préoccupation. Les révolutions ne sont jamais propices au respect et à la conservation du passé. C'est leur essence même de créer un nouveau monde en renversant l'ancien régime. La Révolution française n'a pas échappé à ce principe. Attention cependant, dans une obscure quête de diabolisation partisane de cette période, il ne faut pas lui attribuer tous les maux et le monopole des destructions. Remontons le temps, descendons le Nil, la disparition d'Akhenaton⁹ et de sa volonté monothéiste fut accompagnée par une vague de destructions massives de monuments.

8. L'amphithéâtre Flavien pouvait accueillir 50 000 personnes. Sa construction a débuté vers l'an 70 sous le règne de l'empereur Vespasien (69-79) et s'achève sous son fils Titus (79-81).

9. Aménophis IV, dixième pharaon de la XVIII^e dynastie règne de -1355/-1353 à -1338/-1337.

Les exemples sont donc nombreux et ils concernent toutes les périodes et tous les lieux.

La Révolution française fut marquée par des destructions des symboles de la royauté et de l'ancien régime honni. Ces saccages atteignirent leur paroxysme avec la profanation de la basilique royale de Saint-Denis où reposaient les dépouilles des rois de France¹⁰. Nombreux furent ceux, courageux, qui furent émus par cette frénésie aveugle et destructrice. Celui qui porta leur voix et qui sut exprimer leur désarroi et leur volonté positive fut Henri Jean-Baptiste Grégoire, dit l'Abbé Grégoire. Cet homme des Lumières dont la jeunesse fut bercée par l'étude des œuvres de Virgile fut élu député du Clergé aux États généraux de 1789. Soucieux de conserver le patrimoine, car estimant que c'est un bien commun qui appartient à tous, nous lui devons l'invention du mot « vandalisme » dont il disait : « *J'ai créé le mot pour tuer la chose* ».

Il est le premier d'une longue liste d'acteurs et de militants qui, au cours du XIX^e siècle, vont lui succéder, avec pour mission de faire émerger une prise de conscience patrimoniale.

Différentes thématiques patrimoniales vont se succéder et constituent une évolution des champs patrimoniaux. Ici, une nouvelle thématique n'en chasse pas une ancienne. Nul phénomène de mode caractérisé par une amnésie et une avidité de la nouveauté. Un champ patrimonial nouveau s'additionne au précédent, il élargit le domaine de connaissance et la curiosité des publics. D'un patrimoine aux frontières limitées suivent naturellement des patrimoines aux horizons ouverts. Ces évolutions thématiques ne sont pas issues d'un phénomène de générations spontanées, elles sont le fruit de paramètres politiques, parfois idéologiques ou sont de plus en plus impactées par l'évolution des goûts des publics.

1. Le patrimoine médiéval monumental

Le XIX^e siècle est le siècle de l'institutionnalisation de la protection du patrimoine avec en France la mise en place de services en charge de cette mission. Les hommes qui sont à leur tête ne doivent souvent compter que sur leur passion, leur travail acharné, leur impatience revendiquée, leur rigueur mêlée souvent à une originalité géniale pour convaincre et pour faire avancer la cause du patrimoine. S'ils sont parfois appuyés et soutenus par des hommes d'État tels que Guizot¹¹, ils doivent le plus souvent compter sur eux-mêmes. Ces combattants, ces moines soldats de la défense du patrimoine sont parfaitement illustrés par le précurseur Vitet¹², l'original Viollet-le-Duc¹³ et le créatif Mérimée¹⁴. Ils sont à la fois le bras de la puissance public, mais aussi des penseurs et des artistes.

10. Commencées après la prise des Tuileries du 10 août 1792, les profanations sont systématiques à partir d'août 1793. Un décret du 1^{er} août 1793 de la Convention nationale précise que « *Les tombeaux et mausolées des ci-devant rois, élevés dans l'église de Saint-Denis, dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la république, seront détruits le 10 août prochain* ». Les cadavres sont mutilés puis jetés dans des fosses communes. Les monuments funéraires sont démontés ou détruits.

11. François Guizot (1787-1874), historien et homme d'État, alors ministre de l'Intérieur, il obtient en octobre 1830 la création d'un poste d'inspecteur général des monuments historiques. Il déclare dès 1828 que « *c'est un désordre grave et un grand affaiblissement chez une nation que l'oubli et le dédain du passé* ».

12. Ludovic Vitet (1802-1873) fut en 1830 le premier titulaire du poste d'inspecteur général des monuments historiques.

13. Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879), architecte célèbre pour ses restaurations, parfois controversées, de bâtiments de la période médiévale (la basilique de Vézelay, le Mont-Saint-Michel, la collégiale de Clamecy, la cité de Carcassonne, la cathédrale Notre-Dame de Paris et les châteaux de Coucy et de Pierrefonds).

14. Prosper Mérimée (1803-1870) fut inspecteur général des monuments historiques de 1834 à 1860. Écrivain, une de ses nouvelles est popularisée par le compositeur Georges Bizet avec la création de l'opéra *Carmen* en 1875.